COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP

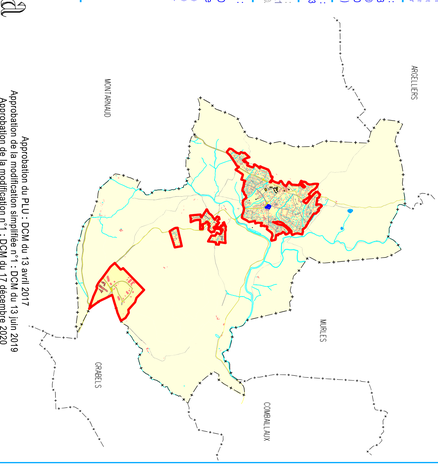
Vaillauquès

Plan local d'urbanisme (PLU)

Périmètre du Droit de Préemption Urbain (DPU)

Périmètre des ZAC

Echelle : 1/6000ème



Vaillauquès

Mairie de :
VAILHAUQUES
Place de la Mairie
34570 Vaillauquès
Tél : 04.67.84.40.78

Chargé d'étude :

franck soler [urbaniste]

Franck SOLER
Urbaniste OPQU
21, rue Jean Jaurès
34000 Montpellier
Tél : 06 61 74 11 11
E-mail : franck.soler@orange.fr

Jérôme BERQUET
Urbaniste OPQU
Consultant en environnement
Le Prieuré - 1102, Avenue du Prieuré
34000 Montpellier
E-mail : jberquet.consultant@gmail.com

Plan cadastral source :
DGFiP © 2025-04 DXF CC43
Droits de tiers réservés ®
Note : plan des secteurs A.B.C.D non-réglable (parcelle cadastre)

Système de coordonnées :
RGF93 - Projection Lambert 93

Courbes de niveau :
source : IGN 2021
données RGE ALTI®

Avec le concours de :

Gérard VIGO
Cartographie & Géomatique
Tél : 06 89 66 26 33
E-mail : cartographie@orange.fr

SPI GRAPHIC décline toute responsabilité en cas d'ensemble, d'erreur, de manque. Les plans sont tirés très rapidement et n'entrent pas le matériel d'exemple avant diffusion.

Ref : ras22Vaillauquès.dwg
25 mars 2026

IV 2 a

Approbation du PLU : DCM du 13 avril 2017.
Approbation de la modification simplifiée n°1 : DCM du 13 juin 2019
Approbation de la modification n°1 : DCM du 17 décembre 2020
Approbation de la révision allégée n°1 : DCM du 9 juillet 2024
Approbation de la modification n°2 : DCM du 9 juillet 2024
Approbation de la modification n° 3 : DCM du 15 avril 2026

LEGENDE

- DPU — Périmètre ou s'applique le droit de préemption urbain
- DPU renforcé — Périmètre ou s'applique le droit de préemption urbain sur les cessions de fonds de commerces, de fonds artisanaux, de baux commerciaux.
- Périmètre de Zone d'Aménagement Concerté

ZAC de Bel-Air approuvée par DCM du 21 mars 2007

N